



Rue des Marais, 11 5300 Andenne

Tél : 085/27.49.00

bt@aieg.be

TVA BE0202.555.004

Refus de pose du compteur à prépaiement

Référence à rappeler :

Le courrier du de l'AIEG fixait rendez-vous pour la pose du compteur communicant à prépairement (1) ce jour ou un autre moment à convenir.

Bien que présent, je soussigné (e), refuse la réalisation des travaux.

Nom :	
Prénom :	
Domicilié (e) :	
Tél. / Gsm :	
E-mail :	

Refuse par la présente la pose/activation du compteur à prépaiement demandée par mon fournisseur en électricité.

L'AIEG en informera mon fournisseur qui sera en droit de déposer une requête auprès du Juge de Paix pour demander la résiliation de mon contrat de fourniture.

Date et signature de l'utilisateur

- (1) A toutes fins utiles, vous trouverez, en lien, les arrêtés et décrets relatifs au placement du compteur à prépaiement en vigueur en Région wallonne (vous pouvez également obtenir la version papier sur simple demande) : <http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/decret/2022/02/17/2022020347/justel>

Les données d'ordre privé de ce document sont traitées conformément au GDPR en vue de respecter les obligations légales et missions d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique, dans cadre des missions de service public de l'AIEG. Notre Privacy Notice AIEG est consultable sur notre site internet www.aieg.be